



L'Épiphanie

## **PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MARS 2024**

**11 HEURES**

Mesdames, Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **12 mars 2024 à 11 h**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance
2. RÉGLEMENTATION
  - 2.1. Résolution autorisant l'adoption du Règlement d'emprunt numéro E-021 décrétant un emprunt pour l'achat de terrains à des fins industrielles
  - 2.2. Résolution autorisant l'adoption du Règlement d'emprunt numéro E-019 décrétant un emprunt pour services professionnels pour l'augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 7 mars 2024

La directrice générale et greffière adjointe

  
GUYLAINE COMTOIS